

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le GHOL et le Réseau Delta unissent leurs forces pour renforcer le maintien en santé et la coordination des soins dans le district de Nyon et les régions attenantes.

Nyon, le 09.12.2025 - Le Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL) et le Réseau Delta annoncent un partenariat destiné à améliorer la cohérence du système de santé dans le district de Nyon et les régions attenantes. L'objectif est de renforcer le maintien en santé, de simplifier les parcours et d'assurer la transmission des informations entre les médecins de premier recours, les médecins spécialistes et les professions paramédicales, l'hôpital, les pharmacies, les EMS, les soins à domicile et l'ensemble des professionnels du territoire.

Dès 2026, plusieurs projets seront déployés. Ils concernent notamment une coordination renforcée dans la prise en charge des personnes âgées et des patients chroniques, l'organisation des admissions et des sorties de l'hôpital, l'allègement de la pression sur les urgences par le développement de solutions alternatives et des actions de prévention ciblées destinées à maintenir les habitants en santé.

La réussite de cette démarche repose sur un cadre numérique harmonisé, basé sur des outils existants : CARA comme socle public, le dossier hospitalier du GHOL (futur DPI Vaud) pour les épisodes stationnaires et la plateforme Delta-SoKle permettant l'échange d'informations entre professionnels. Il s'inscrit dans les orientations fédérales liées à la transition vers le Dossier Électronique de Santé et au programme DigiSanté, qui vise à renforcer l'interopérabilité et l'échange sécurisé de données dans toute la Suisse.

Ce partenariat offre des bénéfices immédiats pour les patientes et patients, qui bénéficieront d'un accès facilité et de transitions mieux organisées. Il apporte également un soutien opérationnel aux professionnels, en clarifiant les rôles, en fluidifiant les échanges et en structurant progressivement des pratiques communes. L'approche populationnelle et territoriale adoptée par les partenaires vise à aborder l'ensemble des défis du système de santé plutôt que de privilégier des logiques fragmentées, permettant ainsi de réduire redondances et gaspillages. Les assureurs profiteront indirectement de prises en charge plus efficaces qui se répercuteront sur les primes de leurs assurés.

Le GHOL et le Réseau Delta soulignent qu'il s'agit d'un premier pas volontaire et évolutif, qui n'impose pas de nouveaux cadres structurels et qui est ouvert à l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire. À mesure que les initiatives produiront leurs effets, la démarche pourra être élargie à d'autres domaines de soins et à de nouveaux partenaires, dans un objectif de cohérence régionale et d'amélioration durable de la qualité des parcours au bénéfice des habitantes et habitants du district de Nyon et environs.

Citations

Philippe Schaller, Réseau Delta :

«Ce partenariat crée les conditions pratiques pour prévenir et soigner ensemble, en reliant les équipes avec des outils permettant le partage de l'information et en renforçant l'accompagnement des patients qui en ont le plus besoin»

Etienne Caloz, Directeur général du GHOL :

«En coordonnant mieux les pratiques entre l'hôpital, les cabinets et tous les prestataires santé de la région, avec qui nous espérons travailler plus étroitement, nous renforçons la qualité et la sécurité des soins. Ensemble, en ajoutant en amont des mesures de prévention ciblées, nous pouvons œuvrer au maintien en santé des habitantes et habitants de notre région.»

Contact presse

GHOL – Service communication

Thibaud Bayard - +41 22 994 63 26 - thibaud.bayard@ghol.ch

Réseau Delta – Fondateur Réseau de soins Delta

Dr Philippe Schaller - +41 79 652 51 16 - philippe.schaller@reseau-delta.ch

Le Réseau Delta dans le district de Nyon

Le Réseau Delta réunit dans le district de Nyon la majorité des médecins de famille et accompagne aujourd'hui une part importante de la population régionale. Il s'appuie sur une organisation interprofessionnelle intégrant des infirmières de pratique avancée, les Points Santé pour les urgences mineures, la plateforme numérique Delta-SoKle- CARA et un dispositif structuré pour la prise en charge des personnes vivant avec des maladies chroniques. Le réseau développe également des actions de prévention en collaboration avec les ligues de la santé.

À l'échelle romande, le Réseau Delta rassemble environ 1'100 médecins dans cinq cantons, en partenariat avec treize assureurs-maladie. Il contribue ainsi, de manière pragmatique, à renforcer la qualité, la coordination et l'innovation dans la médecine ambulatoire.

Site : www.reseau-delta.ch

Le GHOL

Le GHOL est l'hôpital de référence pour l'Ouest lémanique. Le groupement, composé de deux hôpitaux sur Nyon et Rolle, d'une crèche et d'un EMS, traite toutes les pathologies en médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie et dispose d'un plateau technique étendu. Il exploite au total 240 lits. Il ambitionne de sortir de ses murs et de développer une région de santé dans le district de Nyon et alentours en partenariat avec les prestataires de soins intéressés.

Site : <https://www.ghol.ch/>

Q&A JOURNALISTIQUE

Questions fréquentes et réponses synthétiques

1. Pourquoi ce partenariat maintenant ?

Le district de Nyon connaît une croissance démographique, un vieillissement de la population et une augmentation des maladies chroniques. Les parcours se complexifient et exigent une meilleure coordination entre l'hôpital et les médecins de premier recours. Le partenariat répond à ces enjeux de manière structurée et pragmatique.

2. Qu'est-ce que cela change concrètement pour les habitants de la région ?

Nous avons l'ambition de garder les gens en santé. Toutefois comme patients ils bénéficieront d'un accès plus clair, de transitions plus fluides entre les services, d'une meilleure gestion des traitements et d'un accompagnement renforcé dans les situations complexes ou vulnérables.

3. Comment les professionnels sont-ils concernés ?

Le partenariat vise à faciliter la communication, clarifier les responsabilités, structurer les itinéraires de soins et réduire les ruptures d'information. Il s'agit d'un soutien au travail clinique, pas d'une surcharge administrative.

4. Quel est le rôle de CARA ?

CARA fournit le plan de soins partagé, le plan de médication et les fondations du futur Dossier Électronique de Santé. C'est le socle public qui permet à tous les professionnels de disposer d'une information fiable, standardisée et accessible.

5. Quel est le lien avec DigiSanté ?

Le projet est cohérent avec les orientations fédérales : standardisation, interopérabilité, échanges sécurisés et construction de l'Espace Suisse des Données de Santé. Il anticipe les évolutions nationales et cantonales avec le DPI vaudois.

6. Les médecins sont-ils obligés de participer ?

Non. La démarche repose sur l'adhésion volontaire. Chaque professionnel ou institution rejoint les projets lorsqu'il y voit une utilité concrète pour sa pratique ou ses patients.

7. Le partenariat coûtera-t-il plus cher ?

L'objectif est au contraire de réduire les inefficiences et le gaspillage estimé à 20% du système de santé, d'améliorer les transitions, de prévenir les réhospitalisations évitables et de soutenir les équipes. Le projet ne crée pas de nouvelles structures coûteuses.

8. Quel est le calendrier ?

Les premiers projets pilotes débutent en 2026. Des bilans réguliers permettront d'ajuster les modalités et d'élargir progressivement la démarche à d'autres domaines.

9. Est-ce lié à une future réforme cantonale ?

Le partenariat s'inscrit dans le cadre existant et n'implique pas de modification légale. Il prépare toutefois le terrain pour une meilleure cohérence régionale, en ligne avec les orientations nationales et romandes.

10. Va-t-on vers un réseau intégré obligatoire ?

Non. Il s'agit d'une démarche ouverte, évolutive et volontaire. Le territoire pose les premières fondations d'un réseau de santé cohérent, mais sans contrainte imposée aux professionnels ou aux institutions.